

La remise du rapport Bas-Normand pour les assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Une réflexion nationale à laquelle contribue la Basse-Normandie

Lancées le 11 juillet dernier par Geneviève FIORASO, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, les Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, se déroulent jusque fin novembre. L'enjeu est d'ouvrir le dialogue et de susciter une large concertation non seulement des différentes catégories d'acteurs des universités, écoles et opérateurs de recherche, mais aussi des représentants de la société civile et des entreprises.

L'objectif final est de replacer l'enseignement supérieur et la recherche française au cœur de l'action publique.

Trois thèmes centraux ont été soumis à la réflexion :

- « Agir pour la réussite de tous les étudiants »,
- « Donner une nouvelle ambition pour la recherche » ,
- « Concevoir le nouveau paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche » ,

Cette réflexion a été organisée en trois temps :

- Août – septembre : une centaine d'auditions ont été menées par le Comité de pilotage national, notamment avec des organismes nationaux tels les organismes de recherche, les syndicats et associations,...

Septembre – novembre : organisation d'assises territoriales dans chaque région. Sous la responsabilité d'un comité de pilotage composé du préfet de région, du recteur et président du Conseil régional, un rapporteur territorial a été chargé de la conduite de ces assises.

26 et 27 novembre : assises nationales au Collège de France à Paris.

Chaque région contribue aux assises nationales par la remise d'une synthèse, rédigée par le rapporteur à l'issue des assises territoriales; ainsi que par l'envoi d'une délégation d'une dizaine de personnes.

A compter du 22 novembre, les rapports territoriaux, ainsi que toutes les informations, auditions, contributions seront disponibles sur le site suivant :

www.assises-esr.fr

Une réflexion bas-normande associant l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

« En BN, une organisation articulée autour de 3 acteurs...

En Basse-Normandie, l'organisation des Assises Territoriales s'est articulée autour de trois acteurs :

le Comité de Pilotage

Composé de Michel LALANDE, Préfet de Basse-Normandie, Préfet du Calvados, de Ali SAÏB, Recteur de l'académie de Caen, Chancelier de l'université, et de Laurent BEAUVAIS, Président de la Région Basse- Normandie, le comité de pilotage a arrêté le dispositif sur proposition du rapporteur.

le rapporteur territorial

Désignée fin août, Josette TRAVERT, professeur émérite, a été chargée de la conduite opérationnelle des Assises.



Le Comité de pilotage élargi

Réuni autour de Josette TRAVERT, le Comité de pilotage se compose de représentants de l'ensemble des parties prenantes dans la région : des étudiants, des représentants du monde socio-économique, des entreprises, du monde académique, des collectivités locales, des services de l'Etat. L'objectif de ce comité était d'associer dès le départ de la démarche tous les acteurs concernés afin de garantir la diversité des points de vue et la qualité des débats.

... en BN, une mobilisation avec un maximum d'acteurs.»

Près de 1000 personnes ont participé aux différentes réunions.

Des réunions organisées dans certaines entités spécifiques. Le GANIL, l'ENSICAEN avec le CNRS, l'Université, le CROUS ainsi que le CESER ont organisé des sessions internes relatives aux thèmes des assises. Leurs contributions ont été transmises au rapporteur.

2 réunions transversales abordant les 3 thèmes proposés par le ministère ont été organisées à l'IUT d'Alençon et de Cherbourg, les 8 et 10 octobre dernier.

3 réunions thématiques abordant plus spécifiquement chaque problématique identifiée par le ministère ont été organisées les 11 et 12 octobre au lycée Malherbe, au Conseil régional et à l'Université.

Une plate-forme internet qui restera ouverte jusqu'au 22 novembre, à l'adresse suivante : www.ac-caen.fr/assises-esr

La remise officielle du rapport est aussi l'occasion de remercier tous ces contributeurs.

Les principales préconisations de la Basse-Normandie issues des assises

Si le rapport sera mis en ligne sur le site national des assises le 22 novembre, en même temps que les autres rapports territoriaux, des grandes orientations ont pu être dégagées, parmi lesquelles :

« Agir pour la réussite de tous les étudiants »

Enjeu particulièrement important en Basse-Normandie. Le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SRESR), voté par l'assemblée régionale en mars 2012, fait d'ailleurs de ces questions une priorité.

- Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur. La réussite des étudiants puise ses racines bien avant leur entrée dans l'Enseignement Supérieur. La question de l'orientation est donc centrale. Les élèves se posent souvent tardivement la question de leur orientation, faute d'une connaissance réelle des parcours et des débouchés offerts. Il faut organiser les conditions de meilleure connaissance mutuelle de l'enseignement secondaire, supérieur et milieux professionnels.

- Améliorer la réussite en premier cycle en fluidifiant la transition lycée-enseignement supérieur, en développant les dispositifs d'accompagnement du nouvel étudiant et en facilitant la réorientation des étudiants. Il est impératif que « réorientation » ne soit pas synonyme « d'échec ».

- Préparer à l'insertion professionnelle

- Accompagner la vie étudiante. Rendre les aides plus accessibles aux étudiants. Le paysage des aides financières proposées aux étudiants est trop complexe pour en garantir la visibilité. La mise en œuvre d'un guichet unique faciliterait les démarches.

« Donner une nouvelle ambition pour la recherche »

- Affirmer une stratégie nationale inscrite dans la durée et qui se déclinerait dans les territoires.

- Rééquilibrer les financements de la recherche des appels à projets vers les dotations récurrentes qui permettent seules d'inscrire la recherche dans la durée.
- Restaurer la confiance avec les personnels
- Reconnaître le Doctorat à sa juste valeur et à son bon niveau.

Contrairement aux autres grands pays de recherche, les doctorants souffrent d'un déficit de reconnaissance en France. Il apparaît donc nécessaire de mieux valoriser leurs parcours et leurs recherches et de reconnaître le doctorat dans les conventions collectives et la fonction publique.

- Développer les transferts d'innovation et de technologie. Mutualiser les structures régionales de transfert et d'innovation.
- Remettre la science au cœur de la société. Reconnaître l'investissement des chercheurs dans la diffusion de la culture scientifique et technique

« Contribuer à la définition du nouveau paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche »

- Simplifier et clarifier le paysage institutionnel de l'enseignement supérieur et de la recherche. Complexe par nature, le paysage institutionnel de l'enseignement supérieur et de la recherche paraît très compliqué pour tout observateur extérieur.
- Modifier la Loi Libertés et Responsabilités des Universités (LRU), en particulier pour l'élection des membres du Conseil d'Administration et du Président.
- Attribuer aux établissements les moyens pour leurs missions et corriger les déséquilibres territoriaux. Rôle stratégique et régulateur de l'état.
- Développer en Basse-Normandie les coopérations entre établissements d'enseignement supérieur et entre les acteurs de l'ESR et le monde économique.
- Construire le modèle de coopération adapté au sein du PRES Normandie Université.
- Revoir les procédures d'évaluation, lourdes, fréquentes, chronophages.
- Contribuer à l'aménagement du territoire.

L'université est un des éléments de la stratégie territoriale qui ne doit pas être mis en difficulté par la structuration en cours de grands ensembles.

Les antennes universitaires doivent affirmer des spécificités en lien avec celles de leur territoire

Une démarche appelée à se poursuivre

Une délégation bas-normande participera aux assises nationales de la recherche et de l'enseignement supérieur.

La diversité des acteurs qui sont intervenus lors des assises bas-normandes se reflète dans la composition de la délégation régionale pour les assises nationales. Outre Josette TRAVERT en sa qualité de rapporteur territorial, ainsi que les membres du comité, à savoir Michel LALANDE, Préfet de Basse-Normandie, Préfet du Calvados, de Ali SAIB, Recteur de l'académie de Caen, Chancelier de l'université, de Laurent BEAUVAIS, Président de la Région Basse-Normandie, et de Corinne FERET, Vice-présidente à l'éducation et à l'enseignement supérieur, notre délégation sera composée de différentes personnalités bas-normandes.

D'ici la tenue des Assises nationales, un focus portant sur l'accès des élèves à l'enseignement supérieur sera organisé à Caen.

Le Comité national des Assises de l'Enseignement supérieur et de la recherche a confié à certaines régions le soin d'approfondir la réflexion sur des thématiques précises. La Basse-Normandie a ainsi été retenue pour traiter la question de l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.

Les enjeux de la recherche et de l'enseignement supérieur sont aussi interrégionaux : des réunions associant d'autres régions seront prochainement organisées.

Deux réunions interrégionales seront organisées :

l'une avec la Haute-Normandie, qui compose avec la Basse-Normandie le PRES normand,

une seconde avec la Haute-Normandie, les Pays de la Loire et la Bretagne, avec qui la Basse-Normandie entretient des relations étroites en terme de recherche.